

Proposition de protocole de demande de formation.

Phase d'identification des besoins :

Remontée et hiérarchisation des besoins du terrain en réunion de bassin.

Phase de demande de formation :

Formulée par le commission formation du bassin

- Un personnel de direction est nommé pilote pour la formation afin d'assurer la cohérence avec les besoins.
- L'ingénieur de formation DAFPEN aide à formaliser la demande et peut proposer un formateur si besoin.
- Un calendrier de mise en œuvre est établi.

Phase de négociation et de préparation de la formation :

- Rencontre du formateur ou de l'intervenant et du personnel de direction pilote accompagné d'autres membres de la commission de formation en fonction du thème de formation choisi.
- Définition des modalités de travail, du contenu de formation, des productions attendues.

Phase de contractualisation :

Validation de la conformité de la préparation par la commission de formation au vu de la commande exprimée.